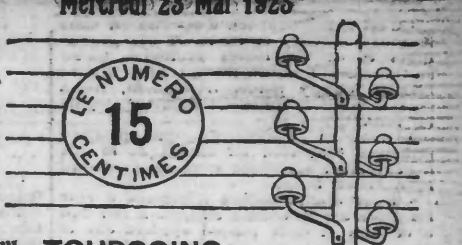


L'Éclair



Édition du "RÉVEIL DU NORD" Lille

Bureaux: 39, rue Favrée, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

La Réforme Electorale

La question de la Rhur et des réparations prend, certainement, le pas sur toutes les autres questions d'actualité politique.

La question de la réforme électorale a, cependant, aussi son importance. Comment votera-t-on aux élections législatives de l'an prochain ? telle est la question qui nous est souvent posée.

Si nous nous en rapportons au Barodet qui contient le recueil des professions de foi, des engagements électoraux des membres de la Chambre actuelle, il n'y a pas de doute, en dépit de certaines manifestations récentes, que les élections prochaines se feront selon les principes fixés par la loi du 12 juillet 1919, avec cependant un correctif nécessaire améliorant le jeu de la règle proportionnaliste.

C'est d'ailleurs ce que propose la commission du suffrage universel, et dans une récente séance, la Chambre a fixé cette discussion immédiatement après le vote de la loi sur le régime des pensions civiles et militaires.

L'article 2 de la loi du 12 juillet 1919 stipule : « Chaque département élit autant de députés qu'il a de fois 75.000 habitants de nationalité française, la fraction supplémentaire, lorsqu'elle dépasse 37.000, donnant droit à un député de plus ».

« Chaque département élit au moins trois députés ».

« A titre transitoire, et jusqu'à ce qu'il ait été procédé à un nouveau recensement, chaque département aura le nombre de sièges qui lui est actuellement attribué ».

Ce dernier paragraphe se trouve périmé du fait du recensement opéré en 1921, mais il est fort probable qu'il en sera fait à nouveau l'application, du moins en ce qui concerne les départements libérés car, ainsi qu'on le doit faire observer lors du dernier recensement, une grande partie des habitants réfugiés ou évacués, n'ont pas encore réintégré leur département d'origine.

L'application de l'article 2 de la loi de juillet 1919, en ce qu'il prévoit un député par 75.000 habitants, doit entraîner une notable réduction du nombre des députés ; il établit en effet la représentation proportionnelle au prorata des habitants de toutes les régions du pays.

Cela ne va pas sans soulever quelque mauvaise humeur de la part de certains représentants des départements jusqu'alors privilégiés, et la proposition Caubry, écartée heureusement en mars derniers, par la Chambre des députés, avait pour effet d'accorder à certains départements du Midi un député par 50.000 habitants, alors que le département du Nord, par exemple, n'en avait eu qu'un député par 90.000 habitants.

D'autre part, le gouvernement, écartant sans doute la suggestion d'un certain nombre de députés de sa majorité, avait de son côté déposé un projet de loi décidant le maintien du statu quo, c'est-à-dire le maintien du nombre des députés actuels.

L'argument principal invoqué par le Ministre de l'Intérieur était que, par le jeu de l'article 2 de la loi en question, pour certains départements le nombre des députés ne serait pas proportionné au nombre des sénateurs en fonction.

Il allait sans dire que la réduction du nombre des députés entraînant la représentation proportionnelle, il devrait s'en suivre la réduction du nombre des sénateurs qui est actuellement de 314.

Quoi qu'il en soit, le projet du gouvernement eut le même sort que la proposition de M. Caubry.

La proposition rapportée par M. Marc Sanguier, au nom de la Commission du suffrage universel qui viendra en discussion sous quelques jours, vise à l'interdiction des listes incomplètes, à l'interdiction pour les candidats de figurer sur plusieurs listes.

Elle supprime la règle de l'élection à la majorité absolue et établit le jeu de la proportionnelle en attribuant à chaque liste un nombre de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral.

Le fait qui domine par cette proposition de loi et qui a notre faveur, c'est qu'elle institue une double règle de justice en matière électorale et de représentation.

Attribution à chaque liste d'un nombre de représentants proportionnellement au total des voix obtenues ; Attribution à chaque département d'un nombre de représentants proportionnel au nombre de ses habitants.

Certes, la proposition de la commission du suffrage universel a ses adversaires déterminés, il faut même prévoir un débat aigüé.

Notre collègue, M. l'abbé Lemire, présente un amendement tendant au rétablissement du scrutin d'arrondissement ; il sera peut-être le seul des députés du Nord à le voter.

Mais tout laisse à penser que la représentation proportionnelle avec le scrutin de liste, sera votée à une importante majorité.

Charles GONIAUX, député du Nord.

Un cambrioleur descendu à coup de fusil

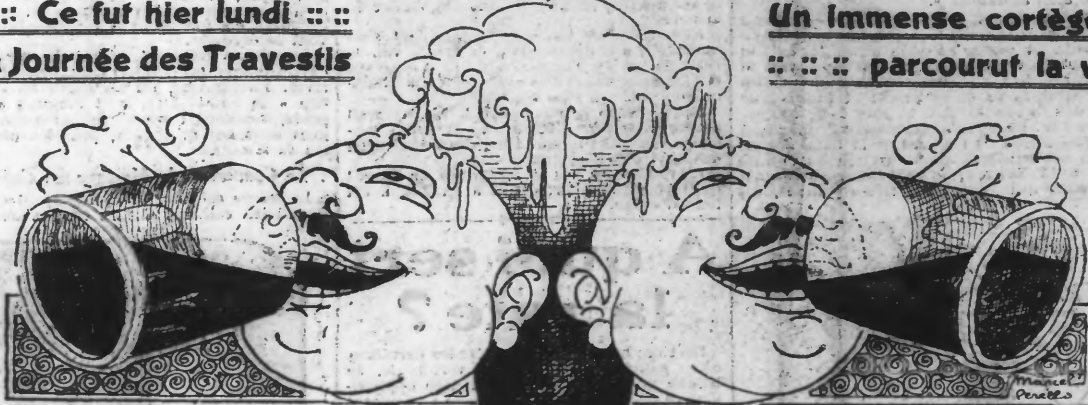
Il venait de dévaliser une propriété et s'apprêtait à fuir

Versailles, 21. — Hier soir, un cambrioleur, Jean Brunet, âgé de 25 ans, sujet Suisse, sans domicile connu, sortait par la fenêtre de la propriété de M. Hubert, conservateur-adjoint au Musée de Saint-Germain, situé à Chailly, où il venait de dérober une certaine somme d'argent dans le bureau de M. Hubert. M. Léonard Cancel, gardien de la propriété, l'aperçut et, prenant son fusil, fit feu dans la direction, l'atteignant au côté droit, Jean Brunet, blessé assez grièvement, a été transporté à l'hôpital de Saint-Germain.

LIRE EN DEUXIEME PAGE : LA XV^e FETE FEDERALE DES MUSIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS, A SAINT-OMER.

La Grande Ducasse de Lille

Ce fut hier lundi : la Journée des Travestis



Décidément, la gaieté est loin d'être morte dans les Flandres. Si possible, la seconde journée des fêtes de la Grande Ducasse de Lille fut encore plus réjouissante, plus animée que la première. Il est vrai qu'elle comportait un défilé de travestis et qu'un cortège carnavalesque se déroula en ville.

Dès la neuvième heure matinale, nous pressant du côté des guinguettes fleuries de Saint-Maurice-Lille, nous rencontrâmes un docteur en lettres de la très docte Faculté de Lille, et qui, plus est de notre connaissance. Cet homme de science nous donna tout de go l'explication la plus vraisemblable qui fut du très grand succès obtenu dimanche par les fêtes de Gambirinus, lequel succès, remarquons-le encore, se continua lundi, non moins accentué que la veille.

« Voyez-vous, formula notre savant, comme le Diogène de l'antiquité, le Flamand contemporain murmure, assouffi d'idéal : « Honimen quero », je cherche un homme, un homme gai !... »

« Et voilà que de la poussière du passé, Gambirinus, tel un phénix ressuscitant de ses cendres, a surgi, éblouissant au yeux de tous son éternelle jovialité. »

« Ne vous étonnez donc pas après cela du triomphe des fêtes de la Grande Ducasse. Présidées par le monarque débonnaire, et bon que vous savez, elles devaient forcément réussir. »

« Honoris causa », à titre d'honneur, on fit au roi de la Bière, dimanche, réception grandiose. Vous verrez que cela se continuera aujourd'hui, lundi, en toute jeunesse. »

Fort heureux de ces pronostics favorables nous avons quitté notre docteur en lettres, et la direction de M. Desroussaux, chef du service des fêtes à la mairie de Lille, tout se passa dans l'ordre le plus parfait.

Les premiers groupes arrivés au lieu fixé pour le rendez-vous furent les vélos fleuris des « nséparables », la Garde Nationale de Wazemmes et la « Fête Villageoise » du groupe des XXX de Douai.

Il était exactement 3 heures 15 lorsque, tout étant prêt, l'ordre du départ fut donné. L'itinéraire parcouru fut le suivant : boulevard des Ecoles, rue Barthélemy-Delepaul, d'Artois, place Philippe-Lebon, rue Solferino, Massena, place de Strasbourg, rue Nationale, Esquermoise, Basses, des Chais-Bossus, place des Patiniers, rue des Arts, boulevard Carnot, place du Théâtre, rues des Manneliers, Neuve, de Béthune, place Richedeu, place de la République.

Deux jurys fixes, chargés d'attribuer les prix aux groupes costumés, fonctionneront place Philippe-Lebon et place des Halles Centrales. Nous donnerons d'ici peu le résultat de leurs délibérations.

Un défilé extrêmement joyeux. Telle peut se résumer l'impression d'ensemble dégagée par la vue du grand cortège cavalcade de lundi. En tête du défilé venait le traditionnel piquet de gendarmes à cheval et la musique municipale des sapeurs-

Un immense cortège parcourut la ville



Brief, rue Pierre-Légrand, le plus petit cortège était pris. Malgré quelques petites ondes, beaucoup de monde défila à la brigade de Fives-Lille, bazar sans pareil, où « l'occase » était de règle non moins que la gaieté.

La matinée fut animée. En ville, la matinée fut très animée, et tout spécialement par l'arrivée des sociétés belges et françaises qui, l'après-midi, devaient figurer au grand cortège cavalcade.

Le Vieux Lille reconstitué, recut de son côté de nombreuses visites. L'animation y fut très intense et nous connaissons certains établissements qui y réalisèrent de belles recettes.

Enfin, dès 11 heures, la Grande Ducasse, sur de nombreuses places et en de nombreuses carrefours, se continua en toute allégresse. Marchands de pains d'épices, tir au fusil, balancoires, jeux de massacre, tout cela fut fort fréquenté, à la plus grande joie des forains... et des organisateurs de la fête.

Le grand Cortège-Cavalcade. Travestis, Musiques, Sociétés et Chars y figurèrent très nombreux.

Le grand cortège cavalcade était la grande attraction de la seconde journée des fêtes de la Grande Ducasse de Lille. Dôté de 50.000 francs de prix divers, on juge s'il avait attiré à lui de nombreux participants désireux de s'y distinguer.

Cette fois, le rassemblement avait été fixé à 2 heures 30, au boulevard des Ecoles. Sous la surveillance de Mothy, adjoint aux fêtes, et la direction de M. Desroussaux, chef du service des fêtes à la mairie de Lille, tout se passa dans l'ordre le plus parfait.

Les premiers groupes arrivés au lieu fixé pour le rendez-vous furent les vélos fleuris des « nséparables », la Garde Nationale de Wazemmes et la « Fête Villageoise » du groupe des XXX de Douai.

Il était exactement 3 heures 15 lorsque, tout étant prêt, l'ordre du départ fut donné. L'itinéraire parcouru fut le suivant : boulevard des Ecoles, rue Barthélemy-Delepaul, d'Artois, place Philippe-Lebon, rue Solferino, Massena, place de Strasbourg, rue Nationale, Esquermoise, Basses, des Chais-Bossus, place des Patiniers, rue des Arts, boulevard Carnot, place du Théâtre, rues des Manneliers, Neuve, de Béthune, place Richedeu, place de la République.

Deux jurys fixes, chargés d'attribuer les prix aux groupes costumés, fonctionneront place Philippe-Lebon et place des Halles Centrales. Nous donnerons d'ici peu le résultat de leurs délibérations.

Un défilé extrêmement joyeux. Telle peut se résumer l'impression d'ensemble dégagée par la vue du grand cortège cavalcade de lundi. En tête du défilé venait le traditionnel piquet de gendarmes à cheval et la musique municipale des sapeurs-

Wazemmes s'est distingué en nous présentant un groupe important de « gardes nationaux » de la grande Révolution, suivi de sans-culottes avec piques, de tricoteuses et de personnages du temps. Cela vous avez une allure énorme, un « chien » de tous les diables. Bravo, Wazemmes... et le Comité de Wazemmes-Esquermoise-Vauban.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

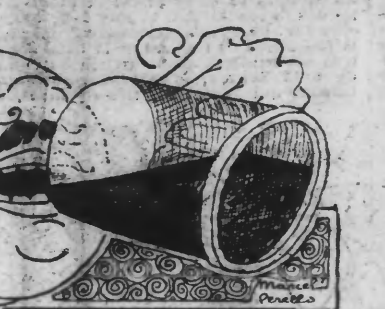
Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Un immense cortège parcourut la ville



Brief, rue Pierre-Légrand, le plus petit cortège était pris. Malgré quelques petites ondes, beaucoup de monde défila à la brigade de Fives-Lille, bazar sans pareil, où « l'occase » était de règle non moins que la gaieté.

La matinée fut animée. En ville, la matinée fut très animée, et tout spécialement par l'arrivée des sociétés belges et françaises qui, l'après-midi, devaient figurer au grand cortège cavalcade.

Le Vieux Lille reconstitué, recut de son côté de nombreuses visites. L'animation y fut très intense et nous connaissons certains établissements qui y réalisèrent de belles recettes.

Enfin, dès 11 heures, la Grande Ducasse, sur de nombreuses places et en de nombreuses carrefours, se continua en toute allégresse. Marchands de pains d'épices, tir au fusil, balancoires, jeux de massacre, tout cela fut fort fréquenté, à la plus grande joie des forains... et des organisateurs de la fête.

Le grand Cortège-Cavalcade. Travestis, Musiques, Sociétés et Chars y figurèrent très nombreux.

Le grand cortège cavalcade était la grande attraction de la seconde journée des fêtes de la Grande Ducasse de Lille. Dôté de 50.000 francs de prix divers, on juge s'il avait attiré à lui de nombreux participants désireux de s'y distinguer.

Cette fois, le rassemblement avait été fixé à 2 heures 30, au boulevard des Ecoles. Sous la surveillance de Mothy, adjoint aux fêtes, et la direction de M. Desroussaux, chef du service des fêtes à la mairie de Lille, tout se passa dans l'ordre le plus parfait.

Les premiers groupes arrivés au lieu fixé pour le rendez-vous furent les vélos fleuris des « nséparables », la Garde Nationale de Wazemmes et la « Fête Villageoise » du groupe des XXX de Douai.

Il était exactement 3 heures 15 lorsque, tout étant prêt, l'ordre du départ fut donné. L'itinéraire parcouru fut le suivant : boulevard des Ecoles, rue Barthélemy-Delepaul, d'Artois, place Philippe-Lebon, rue Solferino, Massena, place de Strasbourg, rue Nationale, Esquermoise, Basses, des Chais-Bossus, place des Patiniers, rue des Arts, boulevard Carnot, place du Théâtre, rues des Manneliers, Neuve, de Béthune, place Richedeu, place de la République.

Deux jurys fixes, chargés d'attribuer les prix aux groupes costumés, fonctionneront place Philippe-Lebon et place des Halles Centrales. Nous donnerons d'ici peu le résultat de leurs délibérations.

Un défilé extrêmement joyeux. Telle peut se résumer l'impression d'ensemble dégagée par la vue du grand cortège cavalcade de lundi. En tête du défilé venait le traditionnel piquet de gendarmes à cheval et la musique municipale des sapeurs-

Wazemmes s'est distingué en nous présentant un groupe important de « gardes nationaux » de la grande Révolution, suivi de sans-culottes avec piques, de tricoteuses et de personnages du temps. Cela vous avez une allure énorme, un « chien » de tous les diables. Bravo, Wazemmes... et le Comité de Wazemmes-Esquermoise-Vauban.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

Signalons aussi que « L'Ours de Wazemmes », ressuscité par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, suivait sur son char et arrivons au « Club des Bigophones du Soutien », d'Esquermoise. Une réception heureuse du Soutien de Saint-Gilles.

L'HOMMAGE DE LILLE A SES HÉROS FUSILLÉS

Une émouvante cérémonie s'est déroulée hier dans les fossés de la Citadelle.

C'est hier un véritable pèlerinage qui s'organisa à l'occasion de l'inauguration de la plaque commémorative scellée dans le mur des remparts de la Citadelle, contre lequel furent fusillés par les Allemands, nos compatriotes Jaquet, Decuninck, Mariens, Verhulst et le jeune Trulin.

Le rassemblement des Sociétés. A 10 h. 30, les sociétés se rassemblèrent à l'endroit qui leur était assigné. Par la rue

d'attente aux inculpés qui doivent comparaître devant le Conseil de guerre. L'adjoint au maire informa l'assistance que le cortège allait parcourir le trajet accompli par les condamnés. Il supplia la foule de se discipliner spontanément et d'accompagner ce pèlerinage avec le plus grand recueillement.

Devant le mur tragique. Tandis que la musique jouait une marche funèbre, le cortège gagna lentement la



LES MEMBRES DES FAMILLES DES CINQ FUSILLÉS SUR LE CHEMIN QU'ONT SUIVI LES HÉROS POUR SE RENDRE AU LIEU DE L'EXECUTION

Nationale, et le boulevard de la Liberté, le cortège gagna la Citadelle.

En tête, marchait la Musique des Sapeurs-Pompiers ; venaient ensuite : le Comité Jaquet, ayant à sa tête Bardou, président des personnages officiels, militaires et politiques, les représentants de la municipalité, les Défenseurs de Lille, les vaillants territoriaux du 56, et du 8e, parmi lesquels ceux qui ne s'étant pas rendus aux Allemands, avaient été cachés et ravivillés par les soins du Comité Jaquet. D'autres parents, par la suite, regagneront les lignes françaises, grâce à l'initiative de ce Comité.

Parmi les autres sociétés présentes avec leur drapeau, citons encore : l'Amicale des Otages, la Fédération, l'Association et l'Union des Mutilés, les Prisonniers Politiques, l'U.N.C., les Médailleurs Militaires, la Musique du Centre, les Amis de Lille, le Comité du Vieux Lille, les Voyageurs de Commerce, la Matuelle du Bâtiment, le Groupement Economique et Philanthropique Belge, la Solidarité Belge, toutes les sociétés d'Anciens Militaires de Lille, des délégations des Orphelins Lillois, de l'Orphelin de Saint-Maurice, de l'Orphelin de Moulins-Lille, les Amicales Arago et Buffon, le Club Orphelin Fivois, etc., etc.

Aux sons d'instruments pas redoublés exécutés par les musiques, l'imposant cortège gagna la porte du quartier Boufflers. De chaque côté, les remparts sont noirs de monde. La foule se presse pour pénétrer dans la cour de la Citadelle.

Face à la cellule des condamnés. Passé le corps de garde, la Musique des Pompiers se rangea sur le côté, les autorités vinrent se placer au pied de l'escalier qui conduit à la salle du Conseil de guerre de la 1re région.

Parmi les personnalités présentes, on remarque MM. Morain, préfet du Nord, le général Davry, le colonel Verstraete, commandant la 1re légion de gendarmerie ; le lieutenant-colonel Bertrand, capitaine Alzenoff, représentant le général Lapelle ; Dron, sénateur ; Daniel-Vincent, Delealle, des Rotours, Vandamme, députés du Nord ; Gerbé, sénateur de Seine-et-Oise ; Cameau, secrétaire général de la préfecture ; Balavoine, président de la Fédération des Mutilés ; Guilbaud, conseiller général ; Marchal, conseiller général de Tourcoing ; Bouquey, représentant la loge l'Étoile du Nord ; Capra, directeur départemental de l'enseignement primaire ; le docteur Laviart, Bardou, Fache, le commandant Bolvin, Aldebert, membres du Comité ; Creton, Guellon et Mothy, adjoint au maire, les nombreux conseillers municipaux, etc.

Les personnalités saluèrent les membres des familles des fusillés, Mmes Jaquet, Deschamps-Jacquet, Mlle Geneviève et M. Paul Jaquet ; Mmes Mariens, et Decuninck et son fils Ernest Decuninck ; M. Decuninck dans la cour, des membres des familles Trulin et Verhulst. La cour de ce dernier, qui habite la Belgique, s'était fait excuser, n'ayant pu venir à Lille, par suite de la grève des chemins de fer belges.

La foule, de plus en plus dense, déborda à un certain moment le service d'ordre et pénétra dans la cour de la Citadelle, pour venir se ranger autour des sociétés.

Mothy, ayant pris place sur l'escalier, désigna aux assistants la prison où les cinq fusillés passèrent une partie de leur captivité. Puis il leur montra la fenêtre de la cellule où les condamnés passèrent leur dernière nuit. Cette cellule se trouve en haut de l'escalier et sert actuellement de prison

perce de secours qui donne accès sur la baie de la Doule. On tourne immédiatement à droite et l'on descend dans le fossé où tombèrent si bravement nos héros.

L'imposante foule se rangea comme elle peut sur les fortifications, car, elle avait tenu à rendre hommage aux braves qui ont honoré aujourd'hui.

Les autorités et les familles entourées des drapeaux des sociétés, vinrent se placer au pied du mur où se trouvait scellée la magnifique plaque de pierre qui porte l'inscription suivante :

« Le Comité Jaquet, aux cinq fusillés de Lille : Jaquet, Decuninck, Mariens, Verhulst et le jeune Trulin, impitoyablement exécutés par les allemands le 23 septembre 1915 et le 3 novembre 1915 pour avoir secouru des soldats français et alliés. Héros civils, ils ont payé de leur vie, leur sublime dévouement à leur idéal. »

La lecture des dernières des condamnés et le récit de la façon dont ils moururent les yeux non bandés, les bras croisés en criant : « Vive la France ! Vive la République ! Vive la Liberté ! Vive la Belgique ! » impressionnèrent vivement les assistants.

Bardou démontra également le dévouement du jeune héros Trulin, qui tomba de la même façon en s'écriant : « J'ai fait cela pour ma patrie, je meurs couramment. »

Le président du Comité remit ensuite la plaque à la ville de Lille.

L'hommage du Gouvernement. M. Morain, Préfet du Nord, apporte l'hommage du Gouvernement aux cinq fusillés tombés pour la France. Il n'y a pas d'exemple plus émouvant dit-il, que leur mort. Il faut lire le récit contenu dans les dernières lettres, écrites avant d'aller au sacrifice suprême ! Sans aucune défaillance, ils sont tombés la tête haute, offrant leur dernier soupir à la Patrie. L'immortalité leur est promise.

Le Préfet déclara qu'il voudrait que dans les écoles l'on fit aux élèves la lecture de l'annuaire de l'exécution, la lecture du récit de cette tragédie sublime.

Notre rôle, déclara M. Morain, est maintenant d'abaisser la guerre. Ces dix-neuf vestiges de la barbarie seront bientôt vaincus par notre œuvre civilisatrice.

Après avoir promis tout son appui aux veuves des fusillés, le Préfet se tourna vers les noms des héros et les salua respectueusement.

Le salut de la Ville. Au nom de la ville, Mothy, préfet de session, a la plaque et félicita la foule qui interrompu un moment les festivités pour venir orner aux cinq fusillés : « Nous ne vous oublions pas nous vous pleurons et nous vous admirons. »

Rappelant le martyre de ces hommes de cœur, l'adjoint au maire déclara :